



Auxiliaires d'aveugle

EN METTANT EN CONTACT DES PERSONNES MAL OU NON-VOYANTES AVEC DES BÉNÉVOLES PRÊTS À LES AIDER, L'ASSOCIATION LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES FACILITE LE QUOTIDIEN DES PERSONNES AVEC UN DÉFICIT VISUEL.

E

En ce début de matinée, la sonnerie du téléphone de l'association, Les auxiliaires des aveugles, a déjà retenti des dizaines de fois. Martine et Gilbert, tous deux bénévoles, enregistrent les missions demandées par les non-voyants. Cette fois, il s'agit de Paul, habitant Gentilly qui a besoin d'un auxiliaire afin de l'accompagner chez le dentiste jeudi matin. Sa demande est enregistrée. Il ne reste plus qu'à trouver dans le fichier des 700 bénévoles de l'association, celui qui a signalé une disponibilité jeudi et bien sûr qui réside à proximité du domicile de Paul.

C'est sur ce principe que fonctionne depuis 1963 l'association : mettre en contact et en adéquation la demande ponctuelle d'un aveugle avec un bénévole disponible et apte à l'aider pour une tâche qu'il ne pourrait effectuer seul. Les missions sont de nature très diverse : aider dans un déplacement, une course ou une démarche administrative... Les auxiliaires peuvent apporter leur soutien dans certains actes de la vie quotidienne en faisant de la lecture, la rédaction d'un courrier, l'enregistrement de cassettes de romans et

revues. Ils accompagnent aussi au cours de sorties : une promenade, une activité culturelle ou encore sportive. L'association propose en effet des programmes régu-

liers d'activités culturelles (théâtres, concerts, visite de musées, etc.) ou sportives (randonnées pédestres et cyclisme en tandem en particulier.). Ce sont plus de mille bénévoles qui assurent au total quelque 20 000 missions annuelles dans toute la France. Pourtant, toutes les demandes ne sont pas couvertes puisqu'on estime à 40 000 le nombre de non-voyants et à 160 000 les très malvoyants (des personnes ayant une acuité visuelle si faible qu'elle en devient un handicap), explique Thomas Meyer, Président de l'association.

Un bénévolat souple et simple

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles et devenir auxiliaire d'aveugle est un engagement sans contrainte. Il n'y a pas de temps minimum à consacrer et l'aide apportée peut être ponctuelle. La personne qui souhaite s'investir est reçue par l'association ou par une de ses 11 délégations départementales. A l'issue d'un entretien qui permet notamment de déterminer un domaine de prédilection (faire la lecture ou aider dans des sorties par exemple), le futur auxiliaire reçoit quelques conseils pratiques pour aider le non-voyant.

Par la suite, c'est le bénévole qui décide du temps qu'il peut accorder (cela peut être quelques heures). Quand il dispose d'une disponibilité, il contacte la permanence téléphonique et indique la date où il est libre. Celle-ci est enregistrée dans le planning général et lorsqu'un non-voyant appelle pour faire part d'un besoin (au maximum deux missions d'aide par semaine), sa demande est croisée avec les disponibilités des bénévoles. Une mission n'est jamais imposée, elle est toujours proposée et seul l'engagement pris devient une obligation. Afin de préserver la vie privée du bénévole, toutes les demandes sont centralisées par l'association et ses coordonnées ne sont jamais transmises directement au non-voyant.



Un bénévolat souple et simple



Des yeux au service des autres

Créer du lien social

Bien entendu, rien n'empêche, si le courant passe bien entre le bénévole et le non-voyant, de développer des relations de binômes. Il arrive souvent que des relations d'amitié finissent par se créer au fil des rencontres. Les différents contacts réguliers ou les activités organisées permettent une présence et un soutien moral qui sont une source d'estime réciproque.

L'engagement des bénévoles aide les aveugles à vivre comme les autres. C'est dans ce cadre de création de lien social que l'association souhaiterait développer des délégations départementales supplémentaires et elle compte sur chacun d'entre-nous pour s'engager dans un bénévolat valorisant.

Hervé Deslandes

Devenez bénévole,

Vous pouvez vous impliquer :

- en agissant directement auprès des aveugles
- ou en assurant une permanence téléphonique en demi-journée
- ou aidant sur des fonctions complémentaires
(participation à des sorties culturelles, enregistrement de textes sur cassettes, tâches administratives...)

Pour contacter l'association :

71, avenue de Breteuil 75015 Paris
Tel 01 43 06 94 30
www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

Conseils quand vous rencontrez un aveugle

✚ offrez-lui de l'accompagner (éviter de dire « de l'aider », ce terme lui rappelant trop qu'il est handicapé), mais n'insistez pas s'il vous dit qu'il peut vous suivre et faire les mêmes mouvements que vous, ce qui lui est impossible si vous tenez son bras et le poussez en avant de vous.

✚ si vous franchissez une rue, marquez un léger temps d'arrêt au bord du trottoir à moins qu'il ne préfère qu'on l'avertisse par une pression du bras. Abordez les trottoirs de face et non de biais, de même pour les escaliers ou trottoirs roulants. Ne le quittez que lorsque vous êtes tous deux sains et saufs de l'autre côté, et franchissez avec lui les obstacles éventuels (travaux, bicyclettes, motos, etc.).